

Compte rendu du conseil d'école du Jeudi 23 juin 2016

Présents :

- Les délégués des parents d'élèves : Mme Charlier-Douillé, Mme Taurel, Mme Mouzer, M. Delamare.
- Mme Plateaux Valérie : EVSi
- Les représentants des communes : M Jovet (Châtel-Censoir) et M Berthelot (Bois d'Arcy) .
- L'équipe enseignante : Mme Augustin, M. et Mme Berthelot, Mme Bontems, Mme Jozon et Mme Martin .
- Mme Auffray Olivia, directrice du service périscolaire.

Excusés :

- M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, le RASED, Mme Berthiaux (Atsem), Mme Rolland et Mme Toussaint (délégués des parents), Mme Cadiou (DDEN)

Absents : les communes de Brosse, Lichères/Yonne, Asnières/Bois et Merry/Yonne

I. Ouverture de séance. Présentation du conseil d'école.

II. Approbation du conseil d'école du 12 février 2016 à l'unanimité.

III Organisation pédagogique et prévision d'effectifs pour la rentrée 2016.

Les enseignants soulignent qu'il y a un taux élevé d'enfants en difficulté dans leur classe. L'équipe pédagogique, en liaison avec le Rased et les familles, se réunit régulièrement pour faire la synthèse des actions et des dispositifs à mettre en place pour aider, au mieux, chaque enfant.

Rentrée 2016/2017 :

Mme Bontems et Mme Jozon participent au mouvement et devraient quitter l'école à la rentrée 2016.

M. Gentaz, psychologue scolaire, et Mme Cros du rased ne seront plus en poste à la rentrée.

Prévision d'effectifs et organisation pédagogique :

PS-MS (M. Berthelot + ¼ de décharge de direction) : 13 + 6 / GS-CP (Mme Berthelot) : 11 + 10

CE1 – CE2 (Mme Martin) : 11 + 10 / CM1 – CM2 (Mme Augustin) : 10 + 6

soit **un total de 77 élèves.**

Des échanges de services et des décroisements seront organisés entre les classes de PS-MS et GS-CP ainsi qu'entre les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2.

Le directeur rappelle les enjeux de la classe de CP et les besoins spécifiques des élèves de maternelle. Dans le contexte de la classe de GS-CP, il souhaite vivement la création d'un poste d'ATSEM pour un volume horaire de 17 heures hebdomadaires.

Emploi du temps et organisation de la semaine / Nouveaux rythmes scolaires / NAP :

Après deux ans de mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le conseil d'école constate unanimement que l'emploi du temps des élèves reste chargé et que les enfants sont fatigués en fin de semaine et de période. Autre remarque, le rythme des élèves de la classe de GS-CP, différent de celui des PS-MS, pose des problèmes d'organisation. Enfin, un temps de NAP de deux heures permettrait plus d'efficacité dans la mise en place des activités de loisirs proposées aux enfants.

A partir de ces constatations et après concertation avec le conseil des maîtres, M. Berthelot, directeur et Mme Auffray, directrice du service périscolaire, présentent au conseil une **nouvelle organisation de la semaine et les modifications apportées au PEDT**. Ce projet d'organisation du temps scolaire a été validé par les services de la DDSEN, par le conseil des maîtres et par la mairie de Châtel-Censoir. Il sera instauré à la rentrée de septembre 2016.

Voir document en annexe.

IV – Vie scolaire et projets d'école :

- M. Berthelot présente au conseil les actions éducatives et les projets de l'année scolaire 2015.2016 : dispositif d'aide aux enfants en difficultés (APC), utilisation de l'ENR avec préparation au B2i en partenariat avec le Club Informatique Asquinois, séances d'EPS au gymnase intercommunal de Montillot, cycle natation à la piscine d'Avallon. Les classes maternelle et de CM1-CM2 ont participé au concours littéraire des « Incorruptibles ». Les élèves de cycle 3 ont également participé au concours mathématiques « Kangourous » et « Au petit tour vélo ». Pour l'ensemble des classes : succès de l'opération « Grande lessive » au mois de mars. M. Berthelot souhaite, pour cette action, mobiliser de façon plus importante, aux côtés des élèves, les associations locales et la maison de retraite.

Deux sorties pédagogiques ont été organisées au mois de juin : musée d'histoire naturelle et cinéma à Auxerre / visite et animations au musée d'Alésia.

Mme Jozon présente un bilan positif du séjour découverte de la classe de CM1/CM2 qui s'est déroulé du 6 au 11 juin à Plouha (Bretagne). Le conseil remercie la coopérative scolaire, les municipalités et les familles pour le financement de ce projet.

Quelques dysfonctionnements liés au transport et un incident à caractère raciste donnent lieu à un débat et des échanges au sein du conseil.

M. Berthelot signale que l'organisation du transport scolaire du matin et du soir est de la compétence du conseil départemental. Pour ce qui concerne les transports commandés par la coopérative scolaire, il est rappelé que le choix du transporteur se fait sur la base de devis. M. Berthelot propose que les différentes préoccupations autour du transport scolaire soient évoquées dès la rentrée 2016 dans le cadre d'une réunion avec les principaux intéressés.

V - Coopérative Scolaire :

Présentation du bilan financier et des actions organisées par **la coopérative scolaire** par Mme Martin, mandataire : vente de porte-clés, de calendriers, participation au marché de Noël, soirée tartiflette, vente des photos scolaires, loto des parents d'élèves et préparation de la kermesse de fin d'année qui se déroulera le vendredi 1 juillet. Les comptes sont équilibrés. L'équipe pédagogique remercie les parents d'élèves qui participent activement à ces actions.

Questions diverses :

M. Berthelot remercie la municipalité pour les travaux et investissements réalisés dans l'école : nouvelles étagères, réglage de l'eau chaude et intervention de M. Blanchart pour l'ENR.

M. Berthelot demande de nouveau que soit vérifié la pression de sortie des robinets « presto » et que les lavabos soient abaissés à « hauteur des enfants ». À revoir également, pour la salle du périscolaire, la robinetterie et les distributeurs de savon non adaptés aux jeunes enfants.

L'équipe pédagogique et le service périscolaire souhaitent la pose d'un deuxième panneau d'affichage sur le portail de l'école, l'installation d'une poubelle au niveau du parking et un nouvel aménagement du jardin côté maternelle.

Une liste de travaux d'été sera envoyée à la mairie : nettoyage de la cour et des escaliers, pose d'étagères et réparation du linteau béton en salle de repos.

Le compte-rendu de la séance sera envoyé aux membres du conseil et consultable sur le site internet de la commune.

La séance est levée à 20h30

SIGNATURES :